



Dépêche n° 692584

Social / RH - Politiques de l'emploi

Par: Sophie Alary - Publiée le 23/05/2023 à 18h12

[Lien dépêche](#)

🕒 4 min de lecture

A usage unique de : **Sophie ALARY**

Hexopée demande une conférence des financeurs pour le secteur de l'animation et de l'éducation populaire

"Les engagements pris par les employeurs des secteurs de l'animation et de l'éducation populaire nécessitent d'être soutenus financièrement." C'est ce que réclame l'organisation professionnelle Hexopée, qui représente ces secteurs, dans un communiqué de presse paru le 11 mai 2023. L'organisation patronale y demande la tenue d'une conférence des financeurs. Relayée dans une pétition signée à ce jour par 600 élus locaux et employeurs, la demande vise plus largement à pérenniser le modèle des associations et leur mission d'intérêt général.

Hexopée, l'organisation professionnelle représentative dans les secteurs de l'animation, du sport, du tourisme social et familial, et de l'habitat et du logement accompagné, demande dans un communiqué de presse publié le 11 mai 2023 la tenue d'une conférence des financeurs afin d'obtenir des moyens supplémentaires et pérennes pour permettre une revalorisation des professionnels de l'animation et de l'éducation populaire. Le même jour s'est tenue une réunion plénière du Comité de filière Animation en présence de la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, Sarah El Haïry, durant laquelle cette demande a été relayée.

Installé par la secrétaire d'État en octobre 2022, et présidé par Laurent Bonnaterre (Horizons), maire de Caudebec-lès-Elbeuf, le Comité de filière animation ([lire sur AEF info](#)) rassemble une soixantaine d'organisations membres, associations de l'éducation populaire, organismes de formation, associations de collectivités territoriales, organisations professionnelles, organisations syndicales des secteurs public et privé et associations familiales. Ce Comité a été créé pour porter le Plan d'action gouvernemental "pour le renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs" annoncé le 22 février 2022, qui tend à une prise en charge plus qualitative des accueils collectifs de mineurs et de meilleures conditions de formation et d'emploi pour les animateurs.

des moyens pluriannuels attendus

"Nous sommes satisfaits des chantiers ouverts dans le cadre de la feuille de route portée par le Comité de filière Animation, indique à AEF info David Cluzeau, délégué général d'Hexopée, "mais nous n'avons jusqu'ici pas encore abordé les moyens financiers qui lui seront dédiés et nous devons nous y attaquer rapidement". [Une pétition](#), lancée sur la plateforme change.org la veille de la plénière du Comité, le 10 mai 2023, a recueilli à ce stade 600 signatures d'élus locaux et d'employeurs qui réclament des moyens pluriannuels pour "une juste rémunération" des professionnels de l'animation et de l'éducation populaire.

"La conférence des financeurs devra proposer une méthode de travail", ajoute David Cluzeau : pour "d'abord chiffrer les besoins du secteur puis voir ensuite comment la charge peut se répartir entre l'État, la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales), les collectivités locales et les familles, en élargissant pourquoi pas le tour de table aux politiques transversales, comme la politique de la ville". Il n'existe pas encore de chiffrage précis mais le délégué général d'Hexopée souligne les efforts déjà engagés par les employeurs de la branche pour négocier des revalorisations de salaires dans le contexte de l'inflation significative qui pèse sur les charges du secteur. Il fait aussi référence au récent accord de fusion signé par la branche animation (voir encadré ci-dessous) qui vise notamment à consolider des emplois vers des temps complets.

Pour les élus et les employeurs signataires, l'ensemble de ces engagements ont des conséquences budgétaires importantes que les pouvoirs publics vont devoir contribuer à soutenir financièrement. En l'absence d'un tel soutien, Hexopée met en avant le risque d'effondrement de toute une filière, de ses emplois et de son utilité sociale dans le quotidien des habitants. Si les engagements financiers nouveaux pris par les associations de l'éducation populaire ne sont pas compensés, certaines d'entre elles pourraient être confrontées à de graves difficultés voire à des faillites. La priorité de l'organisation professionnelle n'étant pas de faire peser sur les familles la prise en charge de ces coûts supplémentaires.

revoir les contributions de l'ÉTAT, DE LA cNAF ET DES COLLECTIVITÉS

Pour l'organisation patronale, des solutions existent : il est, selon elle, possible de revaloriser les financements attribués par la Cnaf aux associations et aux collectivités, d'augmenter les moyens dévolus au Fonjep (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) pour soutenir la professionnalisation des professionnels et créer des emplois durables, ou encore s'assurer que tous les contributeurs plus équitablement au financement du secteur.

Le temps presse : les pouvoirs publics travaillent en ce moment sur la COG (Convention d'objectifs et de gestion) 2023-2027 entre l'État, la Cnaf et les acteurs du futur service public de la petite enfance, qui pour l'instant ne prend pas en compte les efforts budgétaires nouveaux qu'ont dû engager les associations employeuses et les collectivités locales.

"Plus qu'un desserrement des contraintes, c'est d'un véritable appel d'air financier dont l'éducation populaire a besoin, pour enclencher un cycle vertueux : financer des formations, qui amènent à des emplois mieux rémunérés, au bénéfice direct des habitants de nos communes à qui l'apport culturel et social des activités d'éducation populaire donnera de nouveaux outils pour s'émanciper", conclut Hexopée.

nouvel accord de fusion avec la branche Éclat (animation)

Les partenaires sociaux des branches Éclat, Familles rurales et Pêche de loisir et de Protection du milieu aquatique ont signé le 9 février 2023 un accord fusionnant leurs champs d'application professionnels et territoriaux. Au-delà de l'impulsion donnée par le gouvernement en matière de restructuration des branches professionnelles, cette décision, "est motivée par de nombreuses convergences existantes", indiquent les trois branches dans un communiqué de presse paru le 29 mars 2023. Et de citer "le partage de valeurs communes spécifiques à la vie associative, des proximités fortes en matière d'activités et de métiers et une démarche commune d'ancrage et d'attractivité des territoires, par le biais d'actions à caractère social, éducatif, économique et environnemental".

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations,

syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
